



N° d'épreuve FFM _____ **188**
Moto-Club _____ **Moto Club Rochois**
N° d'affiliation _____ **C0780**
Date _____ **3 Juillet 2022**
Lieu _____ **Thorens Glières**
Organisateur technique - **DO COITO Cédric**
E-mail _____ **cedricmcr@hotmail.fr ; motoclubrochois@gmail.com**
Téléphone _____ **06 18 91 07 27**

MOTOCROSS CDF VETERANS

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DUBOIS-PAGANON Eric	Licence : 009122
Délégué FFM (Président du Jury)	VERNOIS Serge	Licence : 023830
Membre du Jury	HUGUES Dorian	Licence : 222814
Membre du Jury	VERNEX Marie-Claude	Licence : 023818
Commissaire technique responsable	MEILLER Jean Paul	Licence : 039585
Responsable du chronométrage	SEHIER Hélène	Licence : 065726

Article 3 Catégories & Engagements

Bronze et Argent

Age ----- Bronze de 40* à 46 ans
Argent de 47 à 53 ans
Licences ----- NCO / LUE
Cylindrées --- De 125cc à 650cc

Or et Platine

Age ----- Or de 54 à 58 ans
Platine à partir de 59 ans
Licences ----- NCO / LUE
Cylindrées --- De 125cc à 650cc

* Une dérogation sera accordée aux pilotes ayant participé au championnat de France en 2020 et 2021.

Tout pilote commençant la saison dans une catégorie ne pourra en aucun cas en changer en cours d'année (sauf pour l'équilibre du plateau).

Si le nombre de pilotes n'était pas suffisant les deux catégories seront regroupées.

La Commission Nationale de Motocross se réserve le droit d'accepter dans chaque catégorie des wild-card en plus des 40 pilotes sélectionnés.

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable **WEILLAERT Baptiste**
Nombre de secouristes **12**
Hôpital le plus proche **Annecy**
Nombre d'ambulance(s) **1**
Temps de trajet (en min) **30 min**

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Lieu dit "Chez le Prince Pennevaire"**
Adresse **Col des Fleuries - 74570 Thorens Glières**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1650m**
Largeur minimum de la piste **6m**
Largeur de la grille **40m**
Longueur de la ligne droite de départ **90m**
Nombre d'OCP* **14**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**
En manche : **45**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **28 Avril 2022**



Visa de la Ligue

Date : **05 MAI 2022**

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE-DE-GUIN
TEL : 04 75 55 22 50

Visa de la FFM

Date : **01/06/2022**
Numéro : **22/0503**





N° d'épreuve FFM — **188**
 Moto-Club — **MOTO CLUB ROCCHOIS**
 N° d'affiliation — **0780**
 Date — **3 Juillet 2022**
 Lieu — **THORENS-GLIERES**
 Organisateur technique - **DO COITO Cédric**
 E-mail — **cedricmcr@hotmail.fr**
 Téléphone — **06 18 91 07 27**

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date — 2 et 3 Juillet 2022

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
Samedi	2 Juillet			
15h00	20h00	Contrôles administratifs	Toutes catégories	5 hrs.
15h00	20h00	Contrôles techniques	Toutes catégories	5 hrs.
Dimanche	3 Juillet			
7h00	7h45	Contrôles administratifs	Toutes catégories	45 mn.
7h00	7h45	Contrôles techniques	Toutes catégories	45 mn.
7h40		Briefing commissaires		
7h50		Briefing pilotes		
8h20	8h35	Essais Libres	Open Groupe 1	15 mn.
8h40	8h55	Essais Libres	Open Groupe 2	15 mn.
9h00	9h05	Test de départs	Vétéran Bronze-Argent	5 mn.
9h05	9h20	Essais Libres	Vétéran Bronze-Argent	15 mn.
9h25	9h30	Test de départs	Vétéran Or-Platine	5 mn.
9h30	9h45	Essais Libres	Vétéran Or-Platine	15 mn.
9h55	10h10	Essais Chronométrés	Open Groupe 1	15 mn.
10h15	10h30	Essais Chronométrés	Open Groupe 2	15 mn.
10h40	10h55	Essais Chronométrés	Vétéran Bronze-Argent	15 mn.
11h05	11h20	Essais Chronométrés	Vétéran Or-Platine	15 mn.
11h30	11h50	Manche I	Open groupe B	15 mn.+ 1 tour
12h00	14h00	Pause repas		2 hrs
14h00	14h05	Tour de reconnaissance	Vétéran Bronze-Argent	1 tour
14h10	14h35	Manche I	Vétéran Bronze-Argent	20 mn.+ 1 tour
14h40	14h45	Tour de reconnaissance	Vétéran Or-Platine	1 tour
14h50	15h15	Manche I	Vétéran Or-Platine	20mn.+ 1tour
15h20	15h45	Manche I	Open groupe A	20mn.+ 1tour



Date _____ 3 Juillet 2022

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h45	16h00	Entracte		15 mn.
16h00	16h05	Tour de reconnaissance	Vétéran Bronze-Argent	1 T.
16h05	16h30	Manche 2	Vétéran Bronze-Argent	20 mn. + 1 T.
16h35	16h40	Tour de reconnaissance	Vétéran Or-Platine	1 Tour
16h45	17h10	Manche 2	Vétéran Or-Platine	20 mn. + 1 T.
17h15	17h35	Manche 2	Open groupe B	15 mn. + 1 T.
17h40	18h05	Manche 2	Open groupe A	20 mn. + 1 T.
18h20		Remise des Prix		

